

Les programmes des candidats à l'élection présidentielle de 2022



La FSU a lancé cette semaine un appel fort à aller voter pour faire « barrage » à l'extrême droite.

Pour accompagner cet appel, les militants retraités du SNES Lille proposent de découvrir les programmes de 8 des candidats. Pour rester dans les mandats de notre fédération, nous n'avons pas travaillé sur les programmes des candidats d'extrême droite.

Nous avons essayé de faire la démarche la plus objective possible et avons aussi choisi de garder le vocabulaire des différents candidats en utilisant leurs mots et leurs phrases.

Pour permettre la comparaison des propositions, nous les présentons par thème, et pour chaque thème, les candidats sont classés par ordre alphabétique.

Pour chaque thème, nous présentons les principales propositions de chaque candidat.

Nous avons choisi des thèmes :

- en lien avec la retraite et les retraités : la Sécurité sociale, la « réforme » des retraites, le grand âge et la perte d'autonomie.
- en lien avec notre métier : service public d'éducation , quelles réformes, quid du recrutement, du statut, de la rémunération des personnels
- en lien avec le champ de syndicalisation et les mandats de la FSU : le devenir des autres services publics et de la fonction publique
- enfin, nous avons retenu quelques autres entrées associées aux enjeux précédents : jeunesse, salaires et emplois, accès aux soins et à la santé, transition écologique, fiscalité.

Ce travail ne se veut donc pas exhaustif et laisse de côté des domaines importants. Les références des sources utilisées pour chaque candidat, ci-dessous, permettent à chacun-e de vérifier, de compléter et d'explorer d'autres champs de propositions des candidats. Ce travail vient en complément de celui que le S3 propose sur le second degré dans le prochain bulletin académique.

Sources*:

Nathalie Arthaud (LO) : https://www.nathalie-arthaud.info/programme https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/02/14/le-programme-de-nathalie-arthaud-a-la-presidentielle-2022_6113609_823448.html	Jean-Luc Mélenchon (LFI) https://melenchon2022.fr/programme/ https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/02/14/le-programme-de-jean-luc-melenchon-a-la-presidentielle-2022_6113608_823448.html
Anne Hidalgo (PS) https://www.2022avechidalgo.fr/notre_programme https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/02/14/le-programme-d-anne-hidalgo-a-la-presidentielle-2022_6113621_823448.html	Valérie Pécresse (LR) https://valeriepecresse.fr/ https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/02/14/le-programme-de-valerie-pecresse-a-la-presidentielle-2022_6113620_823448.html
Yannick Jadot (EELV) https://www.jadot2022.fr/ https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/02/14/le-programme-de-yannick-jadot-a-la-presidentielle-2022_6113616_823448.html	Philippe Poutou (NPA) https://poutou2022.org/programme?page=0 https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/02/14/le-programme-de-philippe-poutou-a-la-presidentielle-2022_6113615_823448.html
Emmanuel Macron (LREM) https://avecvous.fr/projet-presidentiel https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/03/18/le-programme-d-emmanuel-macron-a-la-presidentielle-2022_6118070_6059010.html	Fabien Roussel (PCF) https://www.fabienroussel2022.fr/le_programme https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/02/14/le-programme-de-fabien-roussel-a-la-presidentielle-2022_6113611_823448.html

* pour chaque candidat, son site officiel et la page candidat du comparateur fait par « Le Monde ». D'autres sites de la presse nationale ou régionale (comme DNA), ainsi que France TV comparent les propositions des candidats.

Service public d'éducation :

- **quelles réformes pour quelle école publique ?**
- **recrutement, statut, rémunération des personnels ?**

Nathalie Arthaud (LO)

Embaucher massivement dans l'éducation (enseignants titulaires, surveillants, personnel d'entretien et de ménage, assistants sociaux et infirmières)

Augmenter les montants et possibilités d'accès aux bourses étudiantes.

Anne Hidalgo (PS)

Mettre fin aux ghettos scolaires pour permettre la réussite de tous les élèves :

- les autorités locales adopteront un « plan mixité » pour leur département et, en concertation avec les acteurs de la communauté éducative, définiront les mesures les plus adaptées à leur territoire.

Promouvoir à l'école les valeurs de la citoyenneté et du respect avec :

- la transmission des valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité et lutte contre toutes les discriminations) au cœur d'un enseignement civique repensé et renforcé.
- les atteintes à la laïcité sanctionnées et les professeurs protégés

Déployer les pédagogies ouvertes et inclusives :

- des Etats généraux de la pédagogie en 2022 (s'inspirer des enseignants qui innovent)

Lancer un programme « deux langues pour l'Europe » (l'anglais et une 2ème langue européenne)

Accès à la culture à tous, par un programme majeur d'éducation artistique à l'école.

Garantir un accompagnement individualisé aux jeunes qui décrochent scolairement (avec le mentorat, accompagnement personnalisé qui mêle cadre associatif structurant et suivi éducatif et parental adapté)

Supprimer Parcoursup au profit de règles justes et humaines d'accès à l'enseignement supérieur (renforcement du service public de l'orientation, création de places sur les formations universitaires les plus demandées, accès aux établissements de l'enseignement supérieur avec des règles transparentes)

Impulser une nouvelle ambition pour l'université : 60 % de chaque classe d'âge en seront diplômés.

Considérer et rémunérer les enseignants à la hauteur de l'importance de leur mission : la rémunération des enseignants portée progressivement au niveau de celui des cadres, en commençant par les débuts de carrière (rémunération d'entrée des jeunes professeurs des écoles portée à 2 300 euros)

Rétablissement d'une formation initiale complète axée sur la préparation au métier, et d'une formation continue.

Yannick Jadot (EELV)

Refonder l'école avec une conférence de consensus avec l'ensemble de la communauté éducative :

- Mettre en œuvre une politique de mixité sociale et scolaire, en lien avec les politiques de la ville.
- Rompre avec une culture de l'enseignement intensif et des évaluations anxiogènes.
- Revenir sur la réforme du lycée et du bac avec l'intégration de nouvelles modalités d'évaluation (travaux collectifs, choix de certaines matières en fonction de ses préférences).
- Elaborer les programmes à une autorité indépendante, impliquant universitaires, insp. générale, enseignants, syndicats, asso. disciplinaires et représentants de la société civile.
- Dans le second degré, un socle culturel commun et un cursus par cycle accessible à tou-te-s jusqu'au bac.
- Valoriser la voie professionnelle en renforçant l'enseignement prof sous statut scolaire, avec une offre de filières attractive et adaptée aux enjeux de la transition.
- Mettre en place un véritable service public d'orientation, en lien avec les entreprises, les services publics employeurs et les collectivités.
- Faire de l'école un espace d'apprentissage de la vie démocratique et du vivre-ensemble, en favorisant l'implication des parents, en soutenant les Maisons des Elèves.
- Inscrire dans le code de l'éducation l'enseignement des enjeux climatiques, de la biodiversité et des limites planétaires, de la maternelle à l'université.

Prendre soin de chaque élève :

- Recruter 2000 médecins scolaires, 1000 assistants sociaux et 3000 infirmiers. Rétablir les RASED dans le 1er degré.
- Donner du sens à l'école inclusive et garantir l'accès des enfants à leurs droits définis par la MDPH.
- Un corps statutaire intégré à la fonction publique pour les AESH
- Instaurer des binômes enseignant.e-enseignant.e spécialisé.e dans toutes les formes de déficiences quand une classe ordinaire compte un.e ou des élèves en situation de handicap.

Des personnels plus nombreux et mieux formés :

- Recruter au moins 65 000 enseignant-e-s. Un plan de titularisation progressive accompagnée de formation pour les contractuels enseignants.
- Revaloriser les salaires des enseignants (atteindre 20% d'augmentation en 5 ans), en concentrant la revalorisation pour les enseignants en début et en milieu de carrière.
- Refonder la formation initiale en mobilisant l'ensemble des connaissances pédagogiques et scientifiques et les compétences psycho-sociales indispensables à la gestion de groupe et au travail collaboratif et rétablir une entrée progressive dans le métier ; renforcer l'accès à la formation continue : des semaines de formation obligatoire tous les trois ans avec des intervenants spécialisés (psychologues, pédopsychiatre, orthophoniste), des temps d'échanges et des visites entre pairs permettant l'analyse de pratiques.

Emmanuel Macron (LREM)

Un suivi plus individualisé des élèves pour l'aide aux devoirs.

Mettre en œuvre une grande réforme du lycée professionnel pour favoriser filières courtes et apprentissage

Améliorer Parcoursup et renforcer l'autonomie des universités

Augmenter les rémunérations des enseignants en contrepartie d'un élargissement de leurs missions en les mobilisant pour palier à l'absentéisme et en provoquant un rapprochement entre les familles et l'école.

Plus de formation pour les enseignants pour qu'ils s'approprient les meilleures innovations pédagogiques.

Des contrats de 35 heures pour les AESH.

Jean-Luc Mélenchon (LFI)

Reconstruire une école globale pour l'égalité et l'émancipation :

- Assurer la gratuité réelle de l'éducation publique (+ cantines, transport et activités périscolaires, manuels scolaires et fournitures sans marque)
- Mettre en place une véritable politique d'éducation prioritaire sur la base des bilans des différents dispositifs (ZEP, RASED...)
- Réduire partout les effectifs par classe en priorisant les maternelles et les classes des actuelles ZEP et renforcer les dispositifs de rattrapage scolaire
- Instaurer une nouvelle carte scolaire mettant fin à la ségrégation scolaire
- Scolarité obligatoire à 18 ans (si nécessaire, une garantie d'autonomie à partir de 16 ans)
- Garantir la variété des langues vivantes enseignées et leur apprentissage dès le CP
- Augmenter le nombre de classes pour les élèves primo-arrivants

Restaurer le cadre national du service public d'éducation :

- Rétablir le diplôme national du baccalauréat, abroger les contre-réformes du lycée, de la voie professionnelle et du collège
- Abolir les privilèges de l'enseignement privé

Faire de l'école le levier de la bifurcation écologique et démocratique (enjeu écologique dans les programmes de la maternelle au lycée, de nouveaux enseignements pratiques, alimentation dans les cantines scolaires à 100% biologique et locale, construire des établissements à taille humaine, rénover le bâti existant pour prendre en compte les enjeux sanitaires et environnementaux, étendre le droit de réunion et d'association pour les lycéennes et lycéens, renforcer l'éducation à l'égalité, contre le sexisme et les discriminations)

Fin de Parcoursup, gratuité des formations universitaires et rétablissement du droit à la poursuite d'études en Master. Proposer une garantie d'autonomie au-dessus du seuil de pauvreté (1 063 euros) à partir de 16 ans, pour une personne seule détachée du foyer fiscal de ses parents.

Éradiquer l'illettrisme pour les jeunes sortis du système scolaire et les adultes à l'horizon 2027.

Des personnels plus nombreux, mieux payés et mieux formés :

- Augmenter de 15 % les salaires immédiatement. Rattraper le gel du point d'indice depuis 2010 et revaloriser les grilles salariales (négociation avec les organisations syndicales).
- Un plan pluriannuel de recrutement pour tous les concours, avec un dispositif de pré-recrutement au métier d'enseignant favorisant l'accès des jeunes de tous les milieux sociaux
- Créer des écoles professionnelles de l'enseignement, renforcer la formation initiale et continue des personnels
- Renforcer partout les effectifs de la vie scolaire (assistants d'éducation, assistants pédagogiques)
- Créer un véritable service public d'accompagnement du handicap, avec un nouveau corps de personnels
- Renforcer la médecine scolaire en garantissant le nombre de personnels par établissement

Valérie Péresse (LR)

Renforcer l'autonomie des établissements (10% ayant liberté recrutement).

Fin du collège unique, examen d'entrée en 6e, limitation du nombre d'élèves non francophones par classe. Apprentissage dès 14 ans. 1 ordinateur par lycéen. Création d'une journée nationale des héros.

Renforcer la sélectivité de Parcoursup et implanter la 1ère année universitaire dans les lycées.

Service d'orientation sous contrôle des Régions.

Création de 10000 postes d'enseignants. Augmentation des salaires des jeunes enseignants et selon affectation.

Régionaliser le CAPES, les carrières, les LP. Serment de laïcité.

Contrats de mission de 5 ans pour limiter la précarité des enseignants.

Création d'une « réserve éducative nationale » avec des retraités volontaires (remplacements).

Philippe Poutou (NPA)

Pour une école émancipatrice :

- des programmes ambitieux, des diplômes nationaux et une école commune jusqu'à 18 ans. Nous exigeons la fin de la sélection scolaire.
- 20 élèves maximum par classe (12 en éducation prioritaire)
- Fin de Parcoursup, suppression de la sélection à l'entrée de l'université

Nationalisation de l'enseignement privé

Construction de bâtiments scolaires pour des établissements à taille humaine (500 jeunes maxi)

Créer au moins 100 000 postes pour garantir des conditions d'études correctes ; augmentation de 33 % des salaires et unification des statuts (temps de travail, salaires...) de la maternelle à l'université ; titularisation de l'ensemble des contractuels-elles ; statut de fonctionnaires pour les AESH et les AED.

Fabien Roussel (PCF)

La réussite scolaire sera une priorité de l'Éducation nationale :

- Un fonds national pour garantir la gratuité de tout ce qui est nécessaire aux parcours éducatifs.
- Ne pas dépasser 15 élèves en toute petite section de maternelle, 20 en maternelle et en primaire, 25 dans le secondaire, 12 en éducation prioritaire.
- Des équipes pluridisciplinaires reconstruites (médecins scol., psychologues, personnels de la vie scol...).
- L'accompagnement des élèves sera effectué par de nouveaux conseils d'orientation.
- Un véritable métier d'accompagnement des élèves en situation de handicap sous statut de la fonction publique, avec un salaire digne et une formation ambitieuse.
- Droit à scolarité à 2 ans garanti. Le temps scolaire augmentera progressivement, pour parvenir à 27 heures par semaine en maternelle et en élémentaire, et à 32 heures au collège, pour donner plus de temps en classe, avec les enseignant·e·s. L'école pourra se faire à l'école : sans augmenter le temps de travail des enseignant·e·s, grâce à des enseignant·e·s surnuméraires en primaire.
- Le budget de l'Éducation nationale porté à 80 milliards d'euros pour financer ce projet éducatif.

L'enseignement secondaire préparera tou·te·s les jeunes à réussir leurs études supérieures :

- Les réformes du lycée et du baccalauréat seront abrogées et « Parcoursup » sera supprimé.
- Le bac, diplôme national, reposera de nouveau sur des épreuves nationales communes.
- Lycée professionnel : de nouvelles filières ouvertes pour qu'aucun·e jeune ne soit obligé·e de quitter le lycée pour se former au métier de son choix ; la possibilité de passer le bac pro sera étendue à 4 ans ; un CAP sera recréé dans toutes les filières professionnelles.
- la sélection à l'entrée de l'Université sera supprimée

Un plan de construction et d'amélioration des établissements publics et de leur équipement sera lancé, élaboré de concert avec les collectivités territoriales (municipalités, départements, régions)

Généralisation du repas à un euro dans les établissements scolaires, cuisiné à partir de produits bio et locaux.

Les enseignant-e-s auront les moyens d'exercer leurs missions :

- 90 000 recrutements planifiés (admissibles aux concours, listes complémentaires, et pré-recrutements après le baccalauréat). Avec une formation ambitieuse de niveau bac+5.
- Dès leur pré-recrutement (niveau bac ou licence), les futur-e-s enseignant-e-s bénéficieront du statut d'élève-fonctionnaire stagiaire, et percevront un traitement équivalent au premier échelon, avec engagement pour eux d'exercer dix ans dans l'Éducation nationale.
- Un temps de concertation et de formation inclus dans le service des enseignant-e-s, sans augmentation de leur temps de travail, et la formation continue sera reconstruite.
- Les salaires augmentés de 30 %, et le point d'indice dégelé pour tous les fonctionnaires.
- Des programmes élaborés démocratiquement, avec les enseignantes et les enseignants, avec pour objectif un haut niveau de formation, de culture et de savoir.

Reconstruction de l'enseignement supérieur : budget porté de 14 milliards d'euros à 20 milliards ; 4 nouvelles universités construites dans les 5 ans, un plan de recrutement de 10 000 enseignants-chercheurs.

Les Crous, les cités universitaires, le sport et la médecine universitaires seront très fortement développés.

Le devenir des autres services publics et de la fonction publique

Nathalie Arthaud (LO)

- Développer un service public de la petite enfance.
- Embaucher massivement dans tous les services publics : en utilisant l'argent actuellement versé à fonds perdus aux entreprises
- Dépendance : voir rubrique « Grand âge, perte d'autonomie ».

Anne Hidalgo (PS)

- Un accès de 1er niveau aux principaux services publics garanti dans chaque commune, avec les agents des intercommunalités et les secrétaires de mairie dont la présence et la formation seront renforcées avec le soutien de l'État. Des bus itinérants du service public créés dans toutes les intercommunalités.
- Création d'un service public de la petite enfance (l'offre de places en crèche, en lien avec les CAF et les collectivités territoriales, sera portée de 470 000 à 600 000 en 10 ans).
- Consolider le rôle de l'hôpital public : garantir ses ressources par une dotation correspondant aux besoins de santé de la population desservie. Poursuivre la revalorisation des rémunérations et des carrières des personnels hospitaliers pour rendre les métiers de l'hôpital à nouveau attractifs.
- Dépendance : voir rubrique « Grand âge, perte d'autonomie ».

Yannick Jadot (EELV)

- Un Plan d'urgence pour l'hôpital public, en le préservant d'une logique marchande et en lui donnant les moyens de ses missions : reprise de la dette des hôpitaux publics ; augmentation du nombre de lits hospitaliers en fonction des besoins réels de la population ; embauche de 100 000 infirmières et infirmiers en 3 ans ; un appel à la "réserve" des 180 000 soignant-e-s qui avaient rejoint spontanément les hôpitaux pendant la pandémie. L'ensemble des rémunérations des personnels soignants au moins égal à la moyenne de l'OCDE (soit une augmentation d'environ 10% du salaire net des infirmier-ère-s).
- Refonder le service public de l'inspection du travail en garantissant l'autonomie de décision des agent-e-s, en les dotant de pouvoirs administratifs de sanction et en remontant les effectifs de 1 500 à 2 500 personnes.
- Rendre publique la gestion de l'eau pour en garantir l'accès à tous et toutes, en la transférant à la compétence exclusive de la collectivité, par une gestion municipale ou intercommunale en régie.

Emmanuel Macron (LREM)

- Revoir le temps de travail de certains soignants
- Un plan de recrutement d'infirmiers et d'aides-soignants. Alléger les charges administratives pour les soignants, donner plus de responsabilités aux paramédicaux et une place centrale aux médecins dans la gouvernance de l'hôpital.

Jean-Luc Mélenchon (LFI)

- Titulariser les 800 000 contractuels de la fonction publique et créer 1 million d'emplois dans les services publics, (243 000 dans les Ehpad, 60 000 immédiats et 190 000 à terme dans l'éducation nationale, 100 000 dans l'hôpital public, 65 000 dans la justice)...
- Défendre et reconstruire le maillage de transports en commun et de services publics afin de garantir une distance maximale (de quinze à trente minutes, en voiture ou en transport collectif) entre tout lieu d'habitation et les services publics essentiels (école, gare, hôpital, bureau de poste)

- Réaffirmer le rôle du département comme échelle pertinente pour organiser un maillage équilibré du territoire en services publics essentiels à la population
- Créer un pôle public des transports et de la mobilité: renationaliser la SNCF et refuser la mise en concurrence des lignes de transport; refuser la suppression des lignes ferroviaires du quotidien et en rouvrir...
- Reconstruire le service public hospitalier: réouvrir des services d'urgences, de maternités et des EHPAD publics assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français; supprimer la tarification à l'acte pour revenir à la dotation globale de fonctionnement; engager un plan pluriannuel de recrutement des professionnels du soin et du médico-social; revaloriser les métiers et les revenus; augmenter les capacités d'accueil des établissements de santé publics, notamment les hôpitaux
- Créer des réseaux de centres de santé pluridisciplinaires publics en lien avec les hôpitaux publics pour combler les déserts médicaux
- Doubler les effectifs de l'inspection du travail.
- Renforcer la médecine du travail, en l'intégrant au service public de santé
- Créer un service public de la petite enfance; + 500 000 places en crèche et modes de garde adaptés en 5 ans
- Dépendance: voir rubrique « Grand âge, perte d'autonomie ».

Valérie Pécresse (LR)

- Suppression de 200 000 postes dans la Fonction publique et création de 50 000 (enseignants, justice, santé).
- Maintien des Fonctions publiques d'Etat et Hospitalière, remise en question de la FP territoriale.
- Hôpital public: maintien de la tarification à l'activité
- Créer un droit au logement prioritaire pour les travailleurs de première ligne (personnels soignants, policiers, professeurs).

Philippe Poutou (NPA)

- Des services publics renforcés et étendus dans tous les domaines: des secteurs entiers de l'économie doivent être sortis de la concurrence (comme l'énergie et l'eau qui devraient être des biens communs); les services publics actuels doivent être profondément modifiés pour ne plus être gérés comme des entreprises rentables.
- Créer un million d'emplois publics en 5 ans; intégrer au sein de la Fonction publique les entreprises et salarié-es de l'énergie, des transports, de l'industrie pharmaceutique, du service postal...
- Santé: former et embaucher 200 000 hospitaliers et rouvrir 100 000 lits; rouvrir des hôpitaux de proximité et développer des centres de santé publics et gratuits rattachés aux hôpitaux sur tout le territoire.
- Dépendance: voir rubrique « Grand âge, perte d'autonomie ».

Fabien Roussel (PCF)

- Fonction publique et services publics: création de 500 000 emplois au total; les salaires de la fonction publique seront augmentés de 30 %.
- Création d'un nouveau service public unifié de l'emploi et de la formation professionnelle: mission de sécurisation de l'emploi et des revenus, de formation continue et d'insertion. Il regroupera les services de Pôle emploi, Cap emploi et des Missions locales. Les droits actuels à la formation seront améliorés. Il devra anticiper les conversions d'emplois nécessitées par la transition écologique. Les moyens de l'Afpa et des Greta renforcés.
- Un plan de développement de l'hôpital public: création de 100 000 emplois dans tous les métiers (infirmier-e-s, aides-soignant-e-s, auxiliaires de vie, aides à domicile); titularisation de tou-te-s les contractuel-le-s; les équipes soignantes reconstituées, avec des conditions de travail améliorées, le respect de l'éthique professionnelle, une collaboration au sein des services et des instances représentatives dotées d'un pouvoir de décision. Les privatisations des hôpitaux publics seront arrêtées, de même que tous les projets en cours de restructuration des établissements de santé. Fin du financement à l'activité: un budget de fonctionnement couvrira l'ensemble des charges et obligations des établissements, sur la base de l'obligation de moyens. Le financement intégral et immédiat de la dette hospitalière sera assuré.
- Les hôpitaux de proximité développés et reconstruits, inscrits dans une politique globale d'aménagement du territoire et d'amélioration de l'accès aux soins. Chaque bassin de vie devra disposer d'un établissement de santé, à moins de 30 minutes (en conditions réelles) de transport terrestre du domicile des patients.
- Une réappropriation publique et sociale de la SNCF, d'EDF, d'ENGIE, de la Poste et d'Orange
- Créer et développer un service public de la petite enfance, fondée sur l'égalité et la gratuité
- Dépendance: voir rubrique « Grand âge, perte d'autonomie ».

La Sécurité sociale : quelles évolutions ?

Nathalie Arthaud (LO)

Tous les besoins nécessaires à la compensation de la perte d'autonomie (liée à un handicap ou au vieillissement) pris en charge par la collectivité. De la même façon qu'elle prend en charge aujourd'hui les actes qui permettent à l'organisme humain de mieux fonctionner - prothèses, transplantations d'organes, lourdes chirurgies réparatrices - la collectivité doit prendre en charge toutes les aides externes indispensables pour continuer de vivre dignement, matérielles (fauteuils, appareils...) ou humaines.

Anne Hidalgo (PS)

- Un grand plan de prévention et de prise en charge des maladies chroniques qui affectent le plus notre population : cancers, diabète, maladies cardio-vasculaires, maladies respiratoires.
- Donner du contenu à la 5ème branche de la Sécurité sociale avec la création d'un service public d'accompagnement de la perte d'autonomie pour orienter et conseiller les familles dans chaque territoire.

Yannick Jadot (EELV)

Sécurité sociale et handicap : plus de restes à charge pour les soins et appareils

Emmanuel Macron (LREM)

...

Jean-Luc Mélenchon (LFI)

- Instaurer le « 100 % Sécu » en remboursant à 100 % les soins de santé prescrits et en intégrant les mutuelles dans la Sécurité sociale.
- Etablir une sécurité sociale professionnelle qui maintiendra les droits des travailleurs tout au long de la vie, y compris hors du contrat de travail, en les liant à la personne - comme la carte Vitale garantit la continuité du droit à la santé. Assurer ainsi la continuité des droits personnels (à la formation, aux congés, à l'ancienneté...), hors du contrat de travail, et les transférer d'un contrat à l'autre.

Valérie Pécresse (LR)

- Porter à 30 euros la consultation pour les médecins
- Confier les ARS aux Régions.
- Renforcer la prévention.
- Baisse des cotisations vieillesse et patronales.
- Renforcement des allocations familiales
- Dégressivité des allocations chômage après six mois d'inactivité

Philippe Poutou (NPA)

- Mettre en place une grande Sécurité sociale qui permettrait de couvrir tous les problèmes de la vie, comme l'accès réel et gratuit à la santé. Généralisation du tiers payant, géré par l'Assurance-maladie. Interdiction des dépassements d'honoraires et suppression des franchises et des forfaits hospitalier et urgences.
- La société doit prendre en charge les dernières années de nos aîné-e-s, avec financement par la Sécu.

- Une nouvelle branche pour financer un présalaire d'autonomie pour tou.te.s les jeunes de 18 à 25 ans : correspondant à 75 % du SMIC revalorisé à 1800 euros. Cela coûterait 110 milliards d'euros par an. Ce nouveau revenu viendra en remplacement des bourses et allocations actuelles, des APL, ALS, du « RSA jeunes », etc.

Fabien Roussel (PCF)

- Le financement de la Sécurité sociale par la cotisation, principe fondateur de notre système social, sera pleinement remis en vigueur : les cotisations sociales patronales modulées en fonction de l'évolution de la masse salariale des entreprises; une cotisation additionnelle sur les revenus financiers des entreprises instaurée pour contribuer aussi bien au financement des retraites qu'à celui de l'assurance maladie.
- La Sécurité sociale deviendra le bien de ses cotisant-e-s, avec l'élection de leurs représentant-e-s.
- Suppression du reste à charge des dépenses de soins; aller vers une véritable prise en charge à 100 %
- Rendre les soins accessibles à toutes et tous: franchises médicales et participations forfaitaires supprimées; le retour à un secteur conventionnel unique négocié; le tiers payant généralisé.
- Création d'un pôle public du médicament.
- Mettre fin à la mainmise du patronat sur la médecine du travail, et mise en place de services de prévention au travail, gérés par la Sécurité sociale.

La retraite : quelle réforme ?

Nathalie Arthaud (LO)

- Instaurer un seuil minimal de 2000 euros net pour toutes les retraites
- Avancer l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.

Anne Hidalgo (PS)

- L'âge légal de départ sera plafonné aux 62 ans actuels.
- Porter le minimum vieillesse à 1 000 euros net et le minimum contributif à 1 200 euros.
- Rétablir, en sus des 6 existants, les 4 critères de pénibilité supprimés par le président sortant (la manutention de charges lourdes, les postures pénibles, les vibrations mécaniques et l'exposition aux agents chimiques).

Yannick Jadot (EELV)

- Ne pas reporter l'âge légal de départ à la retraite au delà de 62 ans. Permettre au contraire à toutes celles et ceux qui ont exercé des métiers pénibles de partir plus tôt à la retraite
- Garantir un revenu minimum aux personnes âgées au-dessus du seuil de pauvreté (sup à 1063 euros par mois).

Emmanuel Macron (LREM)

- Augmenter l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans
- Une retraite minimale à taux plein de 1 100 euros et la suppression de régimes spéciaux (EDF, RATP...) pour les nouveaux entrants.
- Simplifier et rendre plus avantageux le cumul emploi-retraite.

Jean-Luc Mélenchon (LFI)

- Restaurer le droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour 40 annuités de cotisations
- Porter a minima au niveau du SMIC revalorisé (1400 euros nets dans l'immédiat) toutes les pensions pour une carrière complète, et le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté (1063 euros)
- Prendre en compte le RSA pour valider des trimestres en vue de la retraite
- Augmenter de 0,25 point par an, durant le quinquennat, le taux de cotisation vieillesse et soumettre à cotisation les revenus d'intéressement, de participation, d'épargne salariale, ainsi que les revenus financiers des entreprises
- Indexer le montant des retraites sur les salaires

Valérie Pécresse (LR)

- Retraite à 65 ans en 2030, montant minimum équivalent à un SMIC net si droits complets.
- Augmentation de 39 % de la pension de reversion pour ceux et celles qui n'ont pas de retraites.
- Droit au travail pour les retraités qui le souhaitent.

Philippe Poutou (NPA)

Retraite à 60 ans avec 37 annuités, 55 ans pour les travaux pénibles (environ 60 milliards d'euros).

Fabien Roussel (PCF)

- Le départ à 60 ans avec une pension à taux plein garanti pour une carrière complète, allant de 18 à 60 ans, avec prise en charge des cotisations pour les périodes de non-travail (chômage, formation, études, congé parental, maladie, invalidité). La loi permettra des départs anticipés à la retraite pour les personnes exerçant des métiers pénibles ou ayant des carrières longues.
- La pension : 75 % du revenu net d'activité (secteur public et secteur privé). Dans le secteur privé, calcul sur la base des dix meilleures années. Pour les agents du public, un droit d'option la plus favorable entre les dix meilleures années de salaires avec les primes, ou les six derniers mois de traitement indiciaire.
- Aucune pension inférieure à 1 200 euros net, et la demi-part des veuves et des veufs rétablie.

Grand âge, perte d'autonomie : quelles propositions ?

Nathalie Arthaud (LO)

- Développer le service public de la dépendance et créer un service public d'aide à la personne.
- Octroyer un revenu familial pour les aidants.

Anne Hidalgo (PS)

- Toutes les politiques publiques – habitat, transports, lutte contre l'isolement, activités sportives et culturelles, participation citoyenne –, intégreront une dimension « bien vieillir » et prévention de la perte d'autonomie.
- Un service public d'accompagnement de la perte d'autonomie pour orienter et conseiller les familles dans chaque territoire ; le renforcement des aides humaines, en revalorisant l'APA pour le soutien à domicile (+ 50%) ; une présence humaine plus importante (5 aides soignantes et 1 infirmière de nuit par EHPAD en plus, soit 40 000 emplois supplémentaires), dans des Ehpad à repenser totalement.
- Un plan de formation et de recrutement pour les métiers du grand âge sera déployé, construit autour du triptyque professionnalisation, valorisation salariale, reconnaissance.
- Un guichet unique permettra à chaque personne âgée dans chaque territoire d'avoir accès à l'ensemble des accompagnements humains, techniques et financiers dont il ou elle a besoin.
- Une nouvelle loi sur la fin de vie reposant sur trois principes : le respect absolu de la volonté du patient (mise en place effective de directives anticipées) ; l'accompagnement dans les derniers instants par la garantie d'un accès réellement universel à des soins palliatifs de qualité, sur tout le territoire, qui intègre les familles au côté des équipes médicales ; le droit d'accéder à une aide active à mourir pour celles et ceux qui auront fait ce choix en toute conscience et en toute liberté.

Yannick Jadot (EELV)

- Garantir l'accès à un accompagnement bienveillant, bientraitant et adapté : développer les droits à la formation, au répit et à la retraite des proches aidants ; accompagner les départements, les communes et intercommunalités qui créeront des maisons des aidants ; revaloriser les salaires, les diplômes et les parcours professionnels liés aux métiers de l'accompagnement à l'autonomie ; au moins 8 personnels pour 10 résidents en Ehpad, qui devront être à taille humaine et dont les pratiques réelles seront contrôlées (interdire les nouvelles installations d'EHPAD à but lucratif) ; revoir à la hausse l'APA ; développer des lieux de vie intermédiaires entre le domicile et l'EHPAD en encourageant l'émergence de projets coopératifs d'habitat partagé portés par des structures de l'économie sociale et solidaire.
- Permettre aux personnes qui le souhaitent d'avoir une fin de vie choisie et assistée : doubler le nombre de lits spécialisés en soins palliatifs ; modifier les dispositions légales pour permettre aux personnes atteintes d'affections graves et incurables d'accéder à une assistance médicalisée pour une mort rapide et sans douleur et veiller au développement et au respect des directives anticipées.

Emmanuel Macron (LREM)

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, avec la possibilité d'avoir 2 heures supplémentaires d'accompagnement par semaine par des aides à domicile.
- Renforcer les contrôles dans les Ehpad et recruter 50 000 infirmiers et aide-soignants.

Jean-Luc Mélenchon (LFI)

- Développer un réseau public de maisons de retraite aux tarifs harmonisés et accessibles
- Créer 10 000 places par an en EHPAD publics pendant cinq ans ; refonder le modèle de financement, l'augmentation des moyens matériels et humains
- Former, qualifier et recruter en nombre suffisant le personnel nécessaire : des milliers d'emplois (210 000 au minimum rien que pour les EHPAD), doivent être créés.
- Les salaires, le statut et les conditions de travail doivent être revalorisés pour l'ensemble des professionnels du grand âge à domicile comme en institution en refondant les grilles de rémunération et de qualifications. Les conditions de travail doivent répondre aux protocoles de soins et aux protocoles sanitaires
- Inscrire dans la Constitution le droit à mourir dans la dignité (y compris avec assistance) et l'accès garanti à des soins palliatifs.

Valérie Pécresse (LR)

- Rien de spécifique sur les EHPAD dans le programme mais annonce de la création d'un référentiel applicable au public et au privé, avec un contrôle renforcé.
- Priorité au maintien à domicile avec le relèvement à 10 000 euros des crédits d'impôts pour les emplois à domicile et 2500 euros en plus pour les personnes dépendantes . Statut aux aidants familiaux.

Philippe Poutou (NPA)

- Pour un service public du 4e âge : en structure ou à domicile, de petite taille, avec du personnel formé et en nombre suffisant. Il faut l'accompagner d'un plan emploi-formation de 200 000 postes.
- Les actionnaires qui se remplissent les poches de « l'or gris » (Orpea, Korian...) doivent être expropriés.

Fabien Roussel (PCF)

- Un service public du grand âge sera créé, et les Ehpads privés seront placés sous tutelle.
- Dès 2022, création sur 3 ans de 300 000 emplois en Ehpads et 100 000 aides à domicile. Les salaires des personnels seront revalorisés (grille à définir avec les organisations syndicales). Un ratio d'encadrement sera mis en place : un-e soignant-e pour un-e résident-e.
- Un véritable statut des proches aidant-e-s sera élaboré.
- Une « contribution solidarité » des actionnaires financera ces mesures (2 % des dividendes perçus = 2 milliards d'euros en 2021).
- Un plan d'investissement pour la réalisation et la modernisation des Ehpads, de concert avec les résident-e-s, les personnels, leurs représentant-e-s, les familles.
- Les unités de soin de longue durée (USLD) seront renforcées.
- Un service national et territorialisé de l'aide à l'autonomie pour les personnes vieillissantes ou en perte d'autonomie pour l'égalité d'accès à une prise en charge à domicile de leur dépendance, ainsi qu'une aide à l'autonomie par des personnels qualifiés, formés et correctement rémunérés.

5 autres entrées sociales, économiques et fiscales

Nathalie Arthaud (LO)

Jeunesse :

- Rien de spécifique dans le programme

Salaires, emploi :

- Aucun salaire, aucune pension de retraite, aucune allocation en-dessous de 2000 euros net et une augmentation de 300 euros de tous les salaires. Il faut imposer leur indexation sur le coût de la vie.
- Aucun travailleur ne doit être privé d'un emploi et d'un salaire permettant de vivre correctement : il faut imposer la répartition du travail entre tous, sans baisse des salaires.

Transition écologique :

Sur toutes les questions écologiques, une politique concertée et planifiée à l'échelle de la planète est nécessaire : il est urgent d'enlever aux groupes privés la direction de l'industrie, des transports, et d'organiser l'économie de façon rationnelle, planifiée, pour répondre aux besoins du plus grand nombre, tout en préservant l'environnement.

Accès aux soins, à la santé (pour compléter des rubriques précédentes) :

Augmenter les dépenses consacrées à la santé de la population dès que c'est nécessaire, pour un meilleur accès aux soins et une meilleure prévention ; imposer la réouverture des établissements de santé de proximité qui ont été fermés (maternités, cliniques, centres de santé...)

Fiscalité :

Les milliards de profits doivent servir à garantir une vie correcte à celles et ceux sans lesquels rien ne fonctionnerait dans cette société.

- Exproprier les grandes fortunes.

Anne Hidalgo (PS)

Jeunesse :

- Un « minimum jeunesse » ouvert à tous les jeunes de plus de 18 ans, sous condition de ressources. Droit assorti d'un accompagnement vers l'emploi, la qualification et l'autonomie.
- Une dotation en capital de 5 000 euros attribuée à chaque jeune à ses 18 ans, pour assurer son émancipation.

Salaires, emploi :

- Augmenter le SMIC de 200 euros net par mois (15 % d'augmentation) et organiser une conférence sur les salaires avec orga. patronales et syndicales dès le début du quinquennat. Des négociations salariales dans les branches prof. et dans les entreprises. Aller vers une réduction de l'écart maximal, dans les entreprises, entre la rémunération la plus basse et la plus haute (de 1 à 20) et vers l'égalité réelle des salaires entre hommes et femmes.
- Les CHSCT rétablis dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés.
- Mieux protéger du chômage, aider chacun à construire son parcours professionnel : suppression de la réforme de l'assurance-chômage ; confier aux partenaires sociaux le soin de négocier une assurance-chômage universelle, pleinement accessible aux jeunes, qui sécurisera les transitions professionnelles, facilitera la formation continue et permettra à notre modèle économique de faire face aux grandes mutations (changement climatique, révolution numérique et vieillissement de la population).

Transition écologique :

- Un « Budget Climat et biodiversité » annuel fixera les programmations de réduction d'émission de CO2 et de décarbonation de la production d'énergie. Il ouvrira les crédits d'investissements publics nécessaires pour décarboner notre économie (énergies renouvelables, mobilités, logement ...).

Accès aux soins, à la santé (pour compléter des rubriques précédentes) :

- 15 000 nouveaux médecins par an, 1 250 sages-femmes, 25 000 infirmiers et aides-soignants, 5 000 logisticiens, techniciens et agents hospitaliers ; poursuite de la revalorisation de leurs rémunérations et de leurs carrières pour rendre les métiers de l'hôpital à nouveau attractifs.

- une année de professionnalisation comme médecin-assistant dans les déserts médicaux inscrite à la fin du parcours des internes en médecine.

Fiscalité :

- Création d'un « Impôt de Solidarité sur la Fortune Climat et Biodiversité » pour mettre à contribution les plus fortunés afin de financer la transition énergétique.

- Les placements liés aux énergies fossiles seront surtaxés.

- La fiscalité environnementale sera dotée d'une « Règle d'Or Climatique » pour assurer la transparence et la pertinence des usages : 50 % pour dépenses pour la transition écologique et 50 % pour mesures sociales en faveur des ménages particulièrement impactés par la transformation de nos modes de vie ou déjà en difficulté sociale.

Yannick Jadot (EELV)

Jeunesse :

- Créer un revenu citoyen versé automatiquement à partir de 18 ans pour que que personne ne vive avec moins de 918 euros grâce à un revenu de base relevé à 740 euros, cumulé avec les allocations logements et la prime d'activité.

Salaires, emploi :

- Augmenter immédiatement le SMIC de 10 % pour atteindre au moins 1 500 euros net en 5 ans. Dans le secteur public, une revalorisation immédiate du point d'indice. Revaloriser le travail dans les secteurs d'utilité publique et d'intérêt général liés à la santé, au social, au médico-social et à l'encadrement de la jeunesse, qu'ils soient dans le public ou dans le privé (en très grande majorité des femmes, maintenues au bas de l'échelle salariale).

- Des conférences nationales par branche pour renégocier les grilles salariales, les conditions de travail, les besoins de formation et de compétences, l'adéquation des effectifs et l'égalité salariale entre les femmes et les hommes rendue obligatoire.

- Abrogation de la réforme de l'assurance-chômage.

Transition écologique :

- Investir 10 milliards d'euros par an pour la rénovation des bâtiments et les services publics.

- Construire une industrie au service de la transition climatique, par l'investissement dans les infrastructures nécessaires à la transition de nos modes de vie, de production et de consommation, à travers un plan de 25Md€ par an inscrit dans une loi de programmation pour le climat.

- Supprimer la possibilité d'aides publiques aux entreprises engagées dans les énergies fossiles.

- Sortir du nucléaire de manière « responsable », en ne construisant pas de nouvelles centrales et en arrêtant dix réacteurs nucléaires d'ici 2035 ...

Accès aux soins, à la santé (pour compléter des rubriques précédentes) :

- En finir avec les déserts médicaux : conventionnement sélectif pour limiter les installations dans les zones déjà bien pourvues en médecins ; mise en place temporaire et transitoire d'une obligation d'effectuer la dernière année d'internat et les deux premières années d'exercice dans les territoires sous-denses ; suppression du numérus clausus avec le doublement des capacités d'accueil des universités de médecine en 5 ans ; favoriser de nouvelles modalités d'exercice, sous une forme salariée dans les maisons de santé, prise en charge par l'hôpital du territoire.

Fiscalité :

- Lutter contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux en renforçant les moyens dans la lutte contre la fraude fiscale par plus de transparence sur les flux de capitaux et par des taux minimum de taxation au niveau européen.

- Créer un impôt climatique sur la fortune pour taxer les patrimoines supérieurs à 2 M€ (avec les biens professionnels), avec un bonus-malus selon l'impact des actifs financiers et immobiliers sur le climat (au moins 15 Mds€ de recettes).

Emmanuel Macron (LREM)

Jeunesse :

- Poursuivre le contrat d'engagement jeune mis en place début 2022 : destiné aux 16-25 ans n'ayant ni études ni emploi, il fixe des engagements obligatoires (accompagnement, formation) en contrepartie d'une allocation financière de 200 à 500 euros, sur six à douze mois.

- Etendre le Pass culture.

Salaires, emploi :

- Conditionner le RSA à une activité de quinze à vingt heures par semaine.

- Faire verser les aides sociales (RSA, prime d'activité, aides au logement, allocations familiales) à la source.

- Atteindre le plein emploi en 5 ans.

Transition écologique :

- Investir à la fois dans le nucléaire (construction de 6 réacteurs nucléaires de type EPR2 d'ici à 2050, mise à l'étude de la construction de 8 EPR de plus, prolongation au-delà de cinquante ans de la durée de vie de tous les réacteurs qui peuvent l'être) et les énergies renouvelables (ex : construire cinquante parcs éoliens en mer d'ici 2050) pour produire plus d'électricité décarbonée.

Accès aux soins, à la santé (pour compléter des rubriques précédentes) :

- Un système de référents permettrait aux habitants des déserts médicaux de faire pratiquer des actes simples comme des renouvellements d'ordonnances par un infirmier ou un pharmacien. Généraliser les assistants médicaux pour faire gagner du temps aux médecins de ville, développer la téléconsultation et faciliter l'accès aux soins en urgences (gardes et astreinte). Développer la quatrième année d'internat des futurs médecins généralistes dans les zones rurales et réguler davantage l'installation des jeunes diplômés.

Fiscalité :

- Porter l'abattement des droits de succession à 150 000 euros en filiation directe.
- Suppression redevance télé.

Jean-Luc Mélenchon (LFI)

Jeunesse :

- Une allocation mensuelle d'autonomie de 1063 euros pour tous les jeunes détachés du foyer fiscal parental. Pour éliminer le chômage des jeunes, instaurer un emploi spécifique jeune d'une durée de cinq ans, dans le secteur non marchand et public.

Salaires, emploi :

- Augmenter le SMIC à 1400 euros net dès le début du quinquennat ; limiter l'écart des salaires en entreprise de un à vingt...
- Réduire le temps de travail et faire naître une société du temps choisi : rétablir immédiatement la durée légale hebdo à 35 heures (en majorant les heures supplémentaires, cotisations incluses, à 25 % pour les 4 premières et 50 % au-delà), passer aux 32 heures dans les métiers pénibles ou de nuit, et favoriser leur généralisation par la négociation collective ; généraliser une sixième semaine de congés payés pour tous les salariés ; en finir avec la flexibilisation, l'annualisation contrainte, l'intensification et les horaires fractionnés...
- Restaurer les CHSCT, augmenter leurs moyens et rendre leurs avis contraignants.

Transition écologique :

- La planification écologique comme méthode pour gouverner par les besoins, en donnant les moyens humains et financiers à l'État et ses opérateurs publics pour mener à bien leur rôle de planification.
- Constitutionnaliser la « règle verte », selon laquelle on ne prélève pas davantage à la nature que ce qu'elle est en état de reconstituer, pour l'inscrire au sommet de la hiérarchie des normes.
- Relever les ambitions climatiques de la France avec pour objectif une baisse de 65% des émissions en 2030 (au lieu de 40 % actuellement).
- Lancer un plan massif de 200 milliards d'euros d'investissements écologiquement et socialement utiles ...

Accès aux soins, à la santé (pour compléter des rubriques précédentes) :

- Pour combattre les déserts médicaux : recrutement de médecins publics, augmentation des moyens des facultés de médecine pour permettre une véritable suppression du numerus clausus, mobilisation de la médecine libérale et hospitalière, coopératives médicales, création de réseaux de centres de santé pluridisciplinaires publics en lien avec les hôpitaux publics.

Fiscalité :

- Faire la révolution fiscale : instaurer quatorze tranches d'impôt sur le revenu (contre 5 aujourd'hui) pour le rendre plus progressif ; une taxe réelle sur les transactions financières, rétablir et renforcer l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ...

Valérie Pécresse (LR)

Jeunesse :

- Créer un « revenu jeune actif » de 670 euros par mois, attribué aux jeunes qui acceptent de se former dans des métiers en tension. Valérie Pécresse veut « dynamiser » l'apprentissage ; exonérer totalement de charges patronales toutes les entreprises de moins de dix salariés qui prennent un jeune en apprentissage.
- Abaisser à 16 ans l'âge de la majorité pénale, et doubler le nombre de centres éducatifs fermés pour les mineurs.
- Rétablir les tests osseux pour les mineurs étrangers.

Salaires, emploi:

- Augmentation des salaires inférieurs à 2,2 SMIC de 10% en 5 ans, compensée par la baisse des cotisations vieillesse et patronales.
- Organiser une conférence sociale annuelle.
- Fin des 35 heures.
- Poursuivre la réforme de l'assurance-chômage.
- Contraindre les bénéficiaires du RSA à quinze heures d'activité chaque semaine.

Transition écologique:

- Renforcer le nucléaire.
- Atteindre la neutralité carbone en 2050.

Accès aux soins, à la santé (pour compléter des rubriques précédentes):

- 20000 médecins formés par an, un an de formation supplémentaire pour généralistes en maisons de santé. Réponse en matière de santé à moins de 30 minutes du domicile et diviser par 2 le délai moyen pour une consultation.

Fiscalité:

- Evaluer une exonération à 50 % de la résidence principale dans l'impôt sur la fortune immobilière.
- Défisiscaliser les successions jusqu'à 200 000 euros.

Philippe Poutou (NPA)

Jeunesse:

Un présalaire d'autonomie pour tou.te.s les jeunes de 18 à 25 ans: voir rubrique Sécurité sociale.

Salaires, emploi:

Semaine de travail de 4 jours (32h hebdo, vers les 28h), 6ème semaine de congés payés, salaire minimum de 1800 euros net, plus 400 euros pour tou.te.s.

Transition écologique:

Elle implique la planification qui passe par la socialisation de différents secteurs clés, en particulier l'énergie, combinée à une sobriété énergétique. L'enjeu est d'engager la sortie du nucléaire et des énergies fossiles en 10 ans, vers une alternative politique que nous nommons écosocialiste.

Accès aux soins, à la santé (pour compléter des rubriques précédentes):

...

Fiscalité:

Rétablir un impôt sur la fortune élargie à la totalité du patrimoine et taxer les revenus avec une tranche de prélèvement à 100 % à partir de cinq fois le SMIC (108 000 euros annuel net). La simple suppression de tous les dispositifs destinés à alléger les impôts des riches rapportera 150 milliards d'euros par an.

Fabien Roussel (PCF)

Jeunesse:

- Un revenu mensuel de 850 euros pour tous les étudiant-e-s pour mettre fin au salariat étudiant, première cause d'échec à l'université, financé pour moitié par une nouvelle cotisation sociale, et pour moitié par l'État. Il pourra être modulé à la hausse pour les jeunes des milieux les plus modestes.
- Une rémunération au moins égale au SMIC sera garantie aux alternant-e-s.
- Le RSA ouvert aux moins de 25 ans: ce dispositif aura vocation à s'éteindre progressivement avec la mise en place du service public de l'emploi et de la formation, garantissant à chaque jeune un emploi et un contrat stable, une fois sa formation initiale achevée.

Salaires, emploi:

- Une augmentation générale des salaires, des minima sociaux et des pensions: le smic horaire porté rapidement à 1 500 euros net par mois (soit 1 923 euros brut); par la loi, l'égalité salariale femmes-hommes réalisée en un an; des négociations tripartites (État, organisations patronales, organisations syndicales des salarié-e-s) organisées pour une hausse généralisée de la grille des salaires.
- Abaisser la durée légale du travail hebdomadaire à 32 heures sans diminution de salaires.
- La loi El Khomri, les ordonnances Macron et la loi Borne sur l'assurance-chômage seront immédiatement abrogées. Le comité d'entreprise (CE) et le CHSCT seront rétablis dans leurs prérogatives. L'accord de branche primera de nouveau sur l'accord d'entreprise.

Transition écologique :

- Une politique conforme aux recommandations du GIEC dotée de 140 milliards d'euros par an : transports, logements, services publics de l'eau, de l'énergie, recherche...
- Rénovation énergétique des logements d'ici à 2040 et rénovation globale des passoires thermiques d'ici à 2030, sans reste à charge pour les plus modestes, en y consacrant 10 milliards d'euros par an.
- Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, avec une forte croissance de la production électrique, en investissant dans les énergies renouvelables (le solaire, l'éolien et surtout l'hydraulique) et dans l'électricité nucléaire avec la construction d'au moins six EPR.

Accès aux soins, à la santé (pour compléter des rubriques précédentes) :

- Contre les déserts médicaux: dans les zones denses, un-e médecin ne pourra s'installer que si un-e autre part à la retraite; les centres de santé massivement développés; suppression des quotas pour les formations initiales, médicales comme paramédicales; des moyens supplémentaires donnés aux universités, avec des pré-recrutements ouvrant un pré-salaire aux jeunes pendant leur formation; 12 000 places d'étudiant·e·s en médecine seront ouvertes par an (au lieu des 8 000 actuelles).

Fiscalité :

- Prendre le pouvoir sur l'utilisation de l'argent: nationalisation de grandes banques et de compagnies d'assurances privées (BNP-Paribas, Société Générale, AXA) pour constituer un pôle financier public;
- un nouvel impôt sur les sociétés; un impôt sur le capital des entreprises; les impôts indirects (TVA...) réduits; l'impôt sur le revenu plus progressif avec 15 tranches; l'impôt sur la fortune rétabli et augmenté...



Secteur Retraités

Snes-FSU de Lille

Mars 2022